



Union Nationale de  
l'Apiculture Française



Bagnolet, le 21 février 2013

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **La Confédération paysanne et les apiculteurs s'opposent au maintien des néonicotinoïdes sur certaines cultures.**

La Confédération paysanne, et les organisations apicoles FNOSAD, SNA, UNAF et FFAP (représentée), ont été reçues au cabinet du ministre de l'Agriculture pour exposer leurs revendications sur l'interdiction de la totalité des insecticides néonicotinoïdes et connaître la position ministérielle.

Confédération paysanne, FNOSAD, SNA, UNAF et FFAP :

- constatent une avancée positive par rapport à la situation actuelle ;
- dénoncent le fait que ces traitements pesticides soient maintenus sur les céréales à paille, et continuent ainsi à exercer leur pression toxique sur les ruches, réduisant l'effet bénéfique pour les abeilles de la suspension sur 4 cultures ;
- déplorent que la suspension ne concerne que certaines cultures pour une durée de deux ans, ne permettant pas de supprimer l'effet de la rémanence importante des pesticides dans les sols.

Le ministère soutiendra la proposition de la Commission européenne : suspension pour 2 ans des matières actives clothianidine, imidaclopride et thiaméthoxam, sur colza, coton, maïs et tournesol.

Toutefois cette position n'est pas définitivement arrêtée, et si elle était amoindrie, le ministère est décidé à aller au delà de l'exigence européenne.

L'agence européenne EFSA poursuit l'étude des autres néonicotinoïdes et du fipronil.

Les céréales à paille ne sont pas concernées par la suspension proposée par la Commission. Il s'agit pourtant de plusieurs millions d'hectares de cultures qui émettent des résidus de pesticides dans les poussières lors du semis, de la récolte et des guttations et qui contaminent les cultures suivantes par les résidus restant dans le sol.

Des documents issus de la Commission européenne montrent que la question des céréales est en débat, et nous ne comprenons pas que le ministère n'agisse pas pour que l'interdiction porte aussi sur les céréales. La frilosité du ministère sur le sujet est à l'opposé des déclarations sur la volonté affirmée de réduire l'usage des pesticides et de développer l'apiculture.

La Confédération paysanne rappelle que des alternatives à ces insecticides existent et que de nombreux paysans produisent des céréales sans avoir recours aux néonicotinoïdes qui tuent de nombreux insectes utiles – pollinisateurs et auxiliaires des cultures – ainsi que les vers de terre et autres éléments de la faune du sol qui contribuent à sa fertilité.

« Agricultures, produisons autrement » proclame le ministère de l'Agriculture, quand passe-t-on de la parole aux actes ?

**Philippe Collin**, Confédération paysanne  
**Jean-Marie Barbançon**, FNOSAD  
**Olivier Belval**, UNAF  
**Bernard Lamidel**, SNA  
**Philippe Vermandère**, FFAP

#### **Contacts :**

**Jean Sabench**, responsable de la commission pesticides, 06 73 91 23 78  
**Olivier Belval**, UNAF, 06 20 06 50 40